

Conseiller(ère) en rénovation énergétique de l'habitat

CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Grands Causses est géré par un syndicat mixte regroupant 93 Communes qui ont approuvé sa Charte. Il compte près de 70 000 habitants sur une superficie de 3 270 km². Le Parc des Grands Causses s'engage dans la transition énergétique par la mise en œuvre d'un Plan Climat Energie Territorial depuis 2009. Sur le territoire, le secteur du bâtiment représente 40 % de la consommation totale d'énergie. La rénovation thermique des bâtiments constitue un des potentiels d'économie d'énergie les plus importants.

La Région Occitanie, à travers la mise en place du Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (SPIRE), prévoit de mettre en place un réseau de Guichets uniques sur les territoires afin d'accompagner les ménages dans leurs projets, du conseil à la réalisation des travaux, et de mobiliser les professionnels du secteur.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses souhaite porter cette dynamique localement à travers la mise en œuvre d'un guichet unique sur son territoire dont la vocation est de permettre une accélération du rythme des rénovations énergétiques performantes tout en luttant contre la précarité énergétique. Le guichet unique qui sera mutualisé avec le territoire du Parc de l'Aubrac comportera 3 ETP et sera coordonné par les chargés de missions des deux Parcs.

C'est dans ce cadre que le Syndicat mixte du Parc recherche un(e) Conseiller(ère) en rénovation énergétique de l'habitat.

MISSIONS PRINCIPALES

Vos missions seront de :

1- Promouvoir l'enjeu de la rénovation énergétique de manière très pro active et volontaire

- Sensibiliser aux économies d'énergie et déclencher des projets par l'organisation et la tenue d'animations diverses (Nuits de la thermographie, visites de rénovations performantes, actions dans les écoles, tenue de stands lors d'événementiels, actions spécifiques de repérage dans les communes et les quartiers cibles, guichets temporaires dans les principaux supermarchés...)
- Organisation de campagnes de communication (encarts dans les journaux communaux, articles presse locale et radio, courriers aux habitants ciblés...)

2- Conseiller et Informer les habitants

- Accueillir les demandes, conseiller et orienter les ménages (permanence téléphonique, rendez-vous, permanence délocalisées)
- Analyser le besoin et qualifier la demande (évaluer la capacité à faire, recueillir les intentions du propriétaire, évaluer le besoin de conseil et intentions du propriétaire, évaluer les capacités financières et orienter, en fonction du projet, vers l'ANAH)
- Conseiller techniquement sur les choix les plus opportuns pour réaliser des travaux énergétiques
- Encourager les porteurs de projet de rénovation vers des projets de niveau BBC
- Mettre en perspective des choix sur les consommations et dépenses du ménage sur plusieurs années afin de l'éclairer dans les solutions techniques
- Aider le propriétaire à évaluer la faisabilité financière du projet (identification du budget disponible et des aides mobilisables, indication de fourchettes de coûts de travaux)

A la suite du premier conseil, il est courant que le porteur de projet ait besoin de conseils plus précis. Pour entrer dans les détails et apporter des informations qui généreront de l'engagement et du passage à l'acte, il sera souvent nécessaire de proposer un conseil personnalisé qui fera l'objet d'un rendez-vous physique d'environ 1 heure et sera complété d'un rapport écrit. Le conseil personnalisé pourra suffire pour une partie des demandeurs, pour les autres il sera la porte d'entrée d'une prestation d'audit énergétique ou d'accompagnement assurée par un autre technicien du Guichet Unique avec qui le Conseiller sera en lien. L'information et le conseil auprès des professionnels seront aussi une des missions de ce poste en coordination avec le technicien du guichet unique. Néanmoins, à moyen terme, et en fonction des demandes, le poste de Conseiller énergie pourra évoluer vers la réalisation d'audits énergétiques et d'accompagnement aux travaux des ménages.

Vous assurerez aussi un suivi documentaire et une veille réglementaire, technique et financière autour de l'énergie. Nous offrons la possibilité aux conseillers de se former régulièrement pour renforcer leurs compétences techniques et s'adapter aux évolutions, et vous participerez au réseau régional des Conseillers énergie.

Vous évoluerez localement en partenariat avec les autres structures de conseils : CAUE, ADIL, opérateurs ANAH et OPAH et en interne avec les techniciens du Guichet Unique et chargés de mission du Parc (énergie, communication...).

PROFIL REQUIS

- Formation : BAC +2 à +3 minimum dans le domaine du bâtiment et/ou de l'énergie.
- Expérience professionnelle : Expérience en tant que conseiller info énergie, artisan, contrôleur DPE appréciée. Par ailleurs, les personnes en reconversion, motivée par le sujet et démontrant leur capacité à remplir la fonction attendue sont bienvenues
- Maîtrise indispensable des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, internet)
- Qualités indispensables :
 - motivation importante pour exercer ce poste et pour se former
 - forte capacité d'organisation, d'autonomie, de rigueur
 - esprit d'initiative et sens de la pédagogie,
 - très bon relationnel et capacité à communiquer, à écouter les besoins des ménages
 - intérêt pour la thématique du développement durable et des enjeux énergétiques
- Permis B requis (véhicules de service à disposition)

MOYENS MIS A DISPOSITION

Ordinateur, logiciels bureautiques et véhicule de service pour les déplacements

TYPE D'EMPLOI

Cadre d'emplois : Technicien territorial (catégorie B)

Contrat à Durée Déterminée de 3 ans

Temps de travail : 35h hebdomadaire

Rémunération : suivant l'expérience

Lieu de travail : Siège social à MILLAU (Aveyron) mais de nombreuses permanences dans les Communautés de communes du Sud-Aveyron + travail ponctuel et fréquent en soirée et le week-end

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à retourner avant le 15 décembre 2020, à l'attention de M. le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Adresse postale : 71, boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU Cedex

Ou par mail : alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr